



## Pommier / Poirier

**N°08**  
**17/04/2025**



### Animateur filière

Aline BEZ  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
[aline.bez@fredon-na.fr](mailto:aline.bez@fredon-na.fr)

### Directeur de publication

Bernard LAYRE  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Zone  
Limousin N°07  
du 17/04/2025 »



**Edition Zone Limousin**  
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder aux paragraphes)

Tableau d'analyse de risque

| Aucun | Faible | Modéré | Fort | Alerte |
|-------|--------|--------|------|--------|
|-------|--------|--------|------|--------|

| Bioagresseurs      | Semaine<br>du 14 au 20 | Semaine<br>du 21 au 27 |
|--------------------|------------------------|------------------------|
| Tavelure           |                        |                        |
| Chancre à Nectria  |                        |                        |
| Puceron            |                        |                        |
| Psylle             |                        |                        |
| Hoplocampe         |                        |                        |
| Carpocapse         |                        |                        |
| Tordeuse orientale |                        |                        |

### Pommier - Poirier

- **Tavelure** : Risque extrême
- **Chancre à Nectria** : Contamination possible sur les parcelles chancrées lors de pluies
- **Oïdium** : Risque de contamination en cours sur les parcelles touchées en 2024.
- **Carpocapse des pommes** : Installation des pièges à prévoir.
- **Pucerons cendrés / verts / mauves** : A surveiller.
- **Acariens rouges** : Pas encore d'éclosions en secteurs précoces sur les parcelles du réseau.
- **Hoplocampe du pommier** : Vol en cours. Risque élevé en parcelle sensible.
- **Psylle du poirier** : Développement larvaire en cours.
- **Feu bactérien** : Période de sensibilité en cours.

# Données météorologiques

Prévisions du 18 avril au 23 avril 2025 (source : Météo France)

Temps orageux samedi. Les pluies devraient se maintenir les jours suivant.

Du vent est attendu dans certains secteurs, avec des rafales de 40 à 50 km/h.

Les températures seront en baisse, les minimales varieront entre 2 et 8°C, tandis que les températures maximales oscilleront entre 12°C et 18°C.

|                                | 18/04                                                                                                        | 19/04                                                                                                                   | 20/04                                                                                                                   | 21/04                                                                                                                   | 22/04                                                                                                          | 23/04                                                                                                          | 24/04                                                                                                                     |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lubersac<br>(19)               | <br>3° / 18°<br>► 15 km/h   | <br>8° / 16°<br>◄ 20 km/h<br>50 km/h   | <br>6° / 14°<br>◄ 20 km/h<br>45 km/h   | <br>7° / 13°<br>◄ 10 km/h<br>40 km/h   | <br>6° / 13°<br>► 10 km/h   | <br>6° / 15°<br>► 10 km/h   | <br>7° / 17°<br>► 15 km/h              |
| Voutezac<br>(19)               | <br>3° / 19°<br>► 10 km/h   | <br>7° / 16°<br>► 10 km/h              | <br>8° / 16°<br>◄ 20 km/h              | <br>8° / 14°<br>▲ 15 km/h              | <br>7° / 15°<br>◄ 10 km/h   | <br>6° / 16°<br>▲ 10 km/h   | <br>7° / 18°<br>◄ 10 km/h              |
| Allasac<br>(19)                | <br>1° / 19°<br>◄ 10 km/h   | <br>7° / 17°<br>► 10 km/h              | <br>8° / 17°<br>◄ 20 km/h              | <br>8° / 15°<br>▲ 15 km/h              | <br>7° / 15°<br>◄ 10 km/h   | <br>6° / 16°<br>▲ 10 km/h   | <br>7° / 18°<br>◄ 10 km/h              |
| St Yrieix La<br>Perche<br>(87) | <br>2° / 18°<br>► 15 km/h | <br>8° / 15°<br>◄ 15 km/h<br>40 km/h | <br>6° / 14°<br>◄ 20 km/h<br>45 km/h | <br>6° / 13°<br>◄ 10 km/h<br>40 km/h | <br>5° / 14°<br>► 10 km/h | <br>5° / 16°<br>► 15 km/h | <br>7° / 17°<br>◄ 15 km/h            |
| Measnes<br>(23)                | <br>4° / 18°<br>► 15 km/h | <br>9° / 17°<br>◄ 20 km/h<br>45 km/h | <br>7° / 14°<br>◄ 20 km/h<br>45 km/h | <br>7° / 12°<br>◄ 20 km/h<br>45 km/h | <br>7° / 14°<br>◄ 15 km/h | <br>6° / 15°<br>► 15 km/h | <br>7° / 15°<br>► 15 km/h<br>40 km/h |

# Pommier

- **Stade phénologique**

- Stade F « Début floraison » (BBCH 61)
- Stade F2 « Pleine floraison » (BBCH 65)
- Stade G « Floraison déclinante » (BBCH 67)
- Stade H « Fin floraison » (BBCH 69)

## Secteur Arnac Pompadour :



**Evelina stade F (BBCH 61)**



**Golden stade F2 (BBCH 65)**

## Secteur Voutezac :



**Mandy stade G (BBCH 67)**



**- Opal stade H (BBCH 69) -**



**Gala stade G (BBCH 69)**



**Golden stade F2 (BBCH 65)**



**Evelina stade F2 / (BBCH 65)**

## Objet :



**Opal stade H (BBCH 69)**



**Evelina stade F2 (BBCH 65)**

# Maladies du pommier

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

## Le risque tavelure dépend :

- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées ;
- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

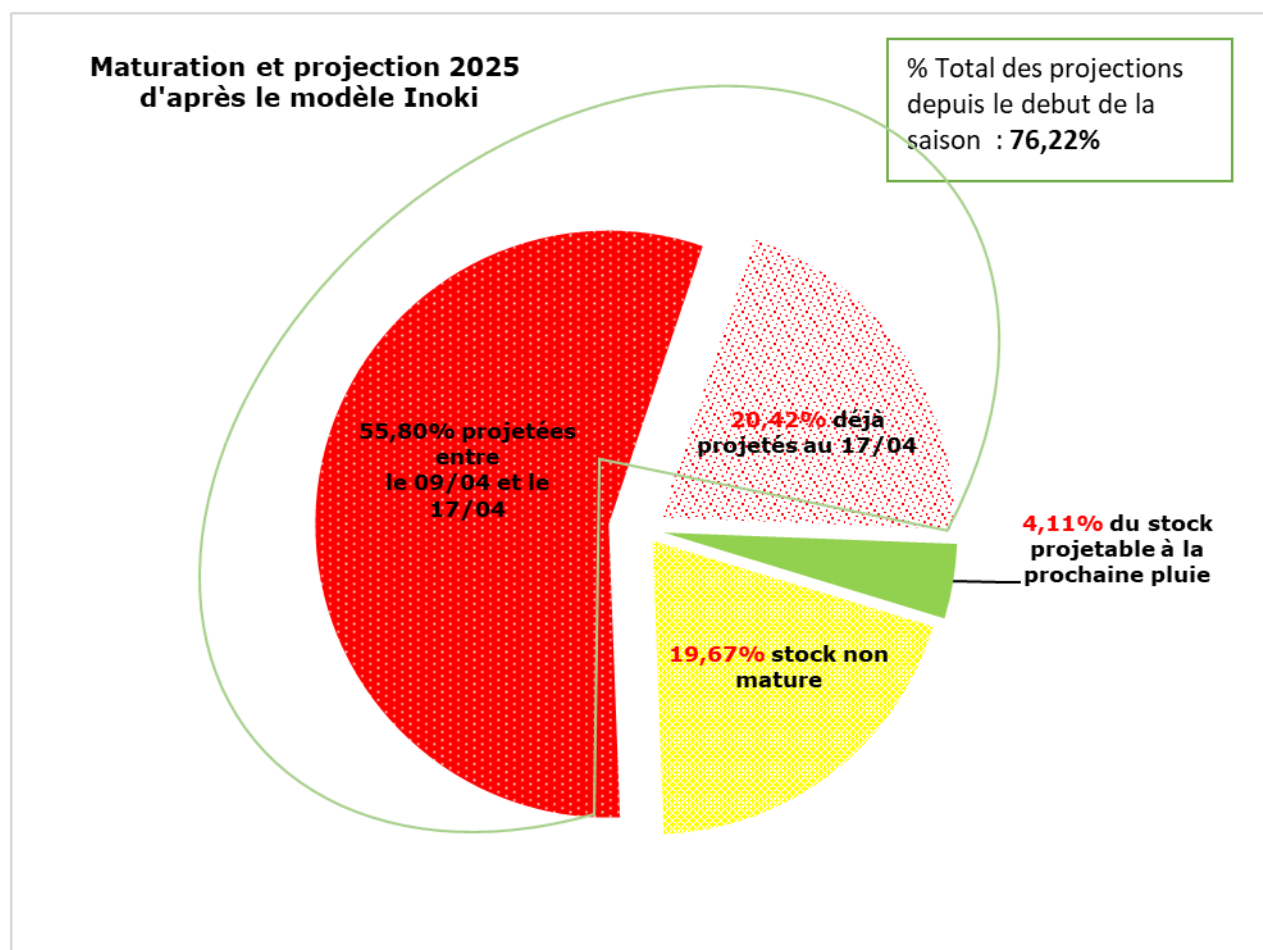
| Température moyenne               | 7°C | 8°C | 10°C | 11°C | 12°C | 13°C | 15°C | 18°C |
|-----------------------------------|-----|-----|------|------|------|------|------|------|
| Durée de la période d'humectation | 18h | 17h | 14h  | 13h  | 12h  | 11h  | 9h   | 8h   |

## Modélisation Inoki (CTIFL)

Des projections importantes de spores ont eu lieu entre le 9 et le 16 avril, avec 55,80 % du stock annuel de spores libérées lors des épisodes pluvieux survenus à partir de samedi 12 avril.

Le stock de spores projetables, calculé en moyenne pour les deux secteurs par le modèle, serait de 4.05 % lors des prochaines pluies annoncées (à partir du 19 avril).

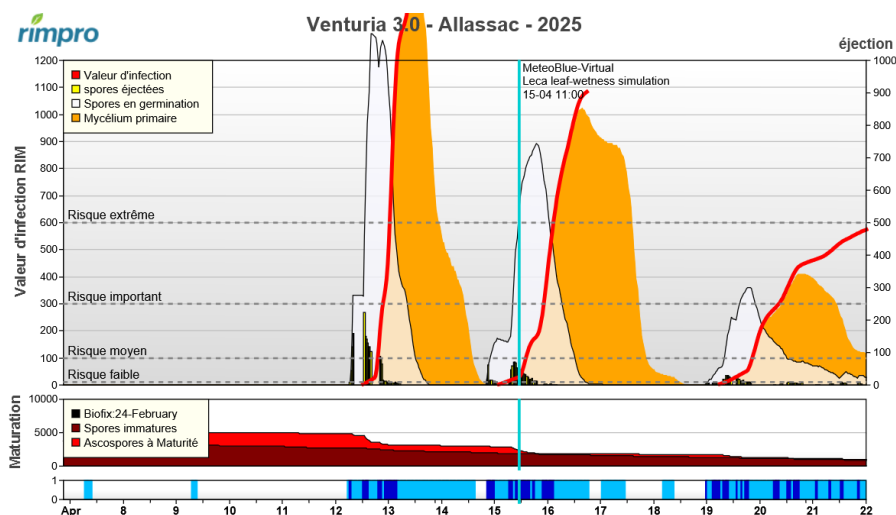
La maturation journalière est en moyenne de 4.11 %.





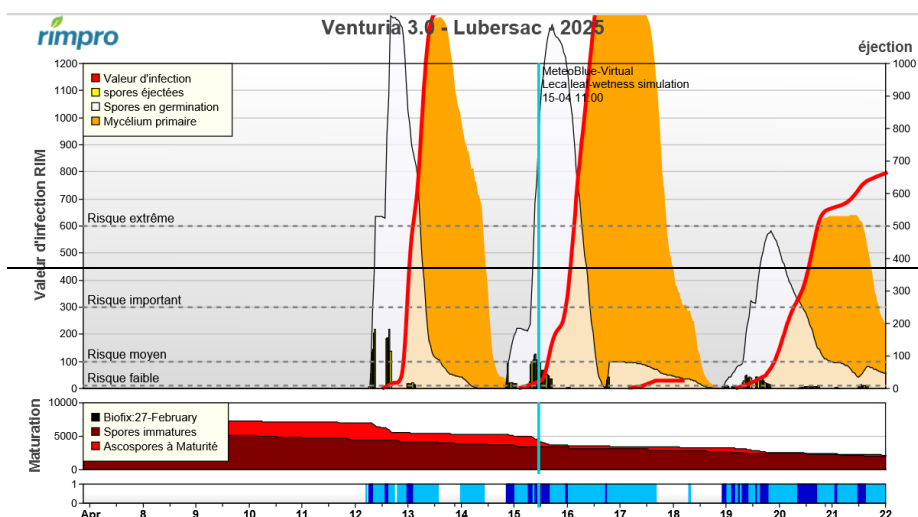
## Résultats de la modélisation Tavelure RIM-Pro sur le secteur d'Allasac

Paramétrage : Biofix au 24 février



## Résultats de la modélisation Tavelure RIM-Pro sur le secteur de Lubersac

Paramétrage : Biofix au 27 février



Un risque **extrême** est annoncé dans les deux secteurs suivis (Allasac et Lubersac).

=>Un document d'aide pour l'interprétation des courbes RIM-Pro est à votre disposition :

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV\\_Notes\\_Techniques/Aide\\_Interpretation\\_modele\\_RIMPRO\\_tavelure.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_Notes_Techniques/Aide_Interpretation_modele_RIMPRO_tavelure.pdf)

### Observations du réseau

À ce jour, aucun symptôme de tavelure n'a été observé dans le secteur du Limousin.

Cependant, les premières taches sont apparues le 9 avril à Tiercé (49) sur des arbres témoins non traités de la variété RosyGlow (feuilles de rosette). Ces symptômes seraient liés à l'épisode contaminant des 22 et 23 mars, correspondant au stade D (BBCH 56).

Par ailleurs, dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine, une première tache de tavelure a été détectée en début de semaine sur une variété à débourrement précoce dans le Lot-et-Garonne. Elle semble faire suite à la période de contamination du 9 au 12 mars.

### Evaluation du risque

Un risque très élevé de contamination est attendu à partir du vendredi 19 avril, en raison du renouvellement rapide des spores mûres, des pluies successives favorisant une longue humidification des feuilles et de la sensibilité actuelle du pommier (floraison et nouvelles feuilles)

- **Chancre à Nectria** (*Neonectria ditissima*)

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. Les risques débutent alors dès le stade B « début de gonflement » (BBCH 51) et les contaminations sont possibles dans les plaies des rameaux et du tronc, dans les fleurs (stades F2 à H = BBCH 64/65 à 67) et dans les fruits peu avant la récolte.

**La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.**



Périthèces de *Neonectria ditissima*  
(Crédit Photo : FREDON NA)

#### Evaluation du risque

En vergers contaminés par le chancre, un risque élevé de contamination sera présent sur l'ensemble des variétés cette semaine.

 Consultez la fiche « [Chancre à nectria](#) » du Guide de l'observateur

- **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

La pousse active (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à l'oïdium : **les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.**

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

#### Evaluation du risque

Les vergers présentant un risque « oïdium » doivent faire l'objet d'observations régulières afin d'estimer l'importance des bourgeons et pousses oïdiées.

#### Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2024 car en supprimant les pousses oïdiées dès leur apparition, cela permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.

 Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'observateur

## Ravageurs du Pommier

- **Puceron cendré** (*Dysaphis plantaginea*) et **puceron vert** (*Aphis pomi*)

#### Observations du réseau

Les observations du début de semaine montrent encore quelques restes de pucerons cendrés et verts dans les vergers mais nette baisse du nombre de pucerons à la suite de mise en œuvre d'une gestion spécifique de ce ravageur.

#### Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- Le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.

#### Evaluation du risque

La période à risque est en cours.



## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



## Résistances aux produits de protection des plantes :

À la suite des prélèvements réalisés en 2019, 2020 et 2023, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'observateur

### • **Acarien rouge** (*Panonychus ulmi*)

#### Observations du réseau

Sur les parcelles du réseau, aucune forme mobile d'acariens rouges n'a été signalée à ce jour.

#### Seuil indicatif de risque atteint si :

- 40 % des bourgeons sont porteurs de plus de 10 œufs viables d'acariens rouges ;
- 50 % des feuilles de rosette sont occupées par au moins une forme mobile.



Femelle acarien rouge sur feuille  
(Crédit Photo : FREDON NA)

#### Evaluation du risque

Le risque reste encore assez faible pour le moment, les conditions climatiques étant peu favorables au développement des acariens.



## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'observateur

### • **Hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testudinea*)

#### Observations du réseau

Cette semaine, 11 hoplocampes ont été piégés sur 2 pièges posés le lundi 31 mars (secteur Voutezac (19)) sur une parcelle en conduite biologique. Une capture sur le secteur de Saint Yrieix La Perche (87). Pas de capture dans le secteur de Concèze.

**Le seuil indicatif de risque** est de 20 à 30 adultes capturés par piège pendant toute la période de floraison.



Piège à hoplocampe - Hoplocampe adulte piégé  
(Crédit photo : A. BEZ FREDON NA)

#### Evaluation du risque

Reprise d'activité en parcelle sensible. Risque élevé.



## Méthodes alternatives.

Du piégeage massif d'adultes peut être réalisé (60 à 150 pièges/ha) afin de diminuer les pontes dans les fleurs. Différents types de pièges blancs englués existent, mais il semblerait que les pièges de type « Croisillons » soient plus efficaces que les plaques ou les bols. Lorsque la floraison sera terminée, les pièges devront être retirés pour éviter de capturer les auxiliaires ou insectes pollinisateurs.

 **Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'observateur**

### • **Anthonyme du pommier** (*Anthonomus pomorus*)

#### Observations du réseau

Dégâts observés dans les parcelles de référence sur les secteurs Objat et Voutezac.

Les dégâts typiques sur fleurs en « clou de girofle » peuvent être visibles dans les vergers, soyez vigilants.



**Dégât en « clou de girofle » et larve d'anthonyme**  
(Crédit photo : A. BEZ - FREDON NA)

**Seuil indicatif de risque** : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

#### Evaluation du risque

La période à risque de pontes s'achève avec l'évolution des stades végétatifs.

 **Consultez la fiche « [Anthonyme du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

### • **Carpocapse** (*Cydia pomonella*)

#### Observations du réseau

La mise en place du réseau de piégeage est en cours sur différents secteurs et il permettra de quadriller le bassin de production et d'y détecter le vol du papillon.

Le vol devrait commencer prochainement dans les secteurs précoces de la zone Limousin. Sur le réseau de piégeage cette semaine en Lot-et-Garonne et en Charente-Maritime, les premiers individus ont été capturés.



**Piège delta**  
(Crédit Photo : A. BEZ FREDON NA)

#### Evaluation du risque

La période à risque de ponte débutera avec la reprise d'activité du carpodapse, lorsque les jeunes fruits apparaîtront et lorsque les températures crépusculaires seront supérieures à 15°C pendant 2 jours consécutifs avec des conditions sèches.



## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. Les diffuseurs doivent être installés dès à présent.



Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » du 14/03/22 via ce lien : [https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314\\_BSV\\_NA\\_HS\\_Confusion\\_sexuelle\\_Arbo\\_2022\\_cle0a2216-4.pdf](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314_BSV_NA_HS_Confusion_sexuelle_Arbo_2022_cle0a2216-4.pdf)

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

**Consultez la fiche « Carpocapse des pommes et des poires » du Guide de l'observateur**

- Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*) et petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*)**

La première génération de la tordeuse orientale occasionne des dégâts sur les pousses du pommier tandis que les générations suivantes attaquent les pommes. Les attaques sur jeunes pousses seront visibles au mois de mai. Elles indiquent une pression de la tordeuse orientale pouvant être préjudiciable sur fruits. Il est important de maîtriser la première génération afin de limiter l'impact des futures générations sur fruits.

#### **Observations du réseau :**

Cette semaine, les deux premières tordeuses (Tordeuse orientale du pêcher) ont été capturées le 14 avril en Limousin, à Objat.

Des pièges avaient été installés lors de la semaine 14 dans les secteurs de Saint-Sornin-Lavolps et Objat (19).

D'autres pièges seront prochainement installés en Creuse (Nouzerolles) et en Dordogne (Sarrazac).



**Tordeuse orientale du pêcher adulte piégée**

(Crédit photo :A. BEZ - FREDON NA)

#### **Evaluation du risque**

En secteur précoce, selon le modèle DGAL-Inoki, un pic de pontes de première génération devrait débuter entre le 07 et 08 mai et un pic d'éclosions entre le 17 et 19 mai.

**Consultez la fiche « Tordeuses » du Guide de l'Observateur**

# Poirier

- **Stade phénologique**

Stade H « Fin floraison » (BBCH 69)

Stade I « Nouaison » (BBCH 71)

Stade J « Taille noisette » (BBCH 72)

## Secteur Arnac Pompadour :



Conférence stade à H/I (BBCH 69/71)

## Secteur de Vignols



Conférence stade H (BBCH 69)

## Secteur Voutezac



Conférence stade I (BBCH71) - William's stade I (BBCH 71)

# Maladies du Poirier

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Le stade sensible (C3/D = BBCH 54/55) est atteint dans l'ensemble des secteurs.

### Evaluation du risque

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».

## • Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

Le feu bactérien est causé par la bactérie *Erwinia amylovora*. Son activité redémarre au printemps après avoir passé l'hiver dans les chancres formés sur l'arbre l'année d'avant.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

| Température maximale | Température minimale | Pluie |
|----------------------|----------------------|-------|
| >à 24°C              | -                    | -     |
| >à 21°C              | >à 12°C              | -     |
| >à 18°C              | >à 10°C              | 2 mm  |

### Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est atteinte pour l'ensemble des variétés et des secteurs. Les conditions annoncées pour les prochains jours ne sont pas favorables, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

### Mesures prophylactiques

Il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière et si les conditions climatiques s'avèrent favorables au développement de la maladie.

Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie. **Lorsqu'un foyer est décelé, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.** Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

📖 Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du Guide de l'observateur

## Ravageurs du Poirier

### • Psylle (*Cacopsylla pyri*)

Durant la floraison et notamment à la chute des pétales, il est conseillé de réaliser des observations afin d'estimer les populations de psylles (œufs) et leur évolution (stades larvaires), en particulier dans les parcelles qui présentent un passé difficile par rapport au psylle ou qui sont attractives pour ce ravageur : forte vigueur végétative, année d'alternance déjà prévue par absence de boutons floraux.



Larve de psylles stade L5



psylle adulte

(Crédit Photo : A. BEZ FREDON NA)

### Caractères distinctifs :

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille ≤ 1mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches ailes petites et séparées (visibles au stade L3) ;
- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches ailes superposées.

### Observations du réseau

Quelques larves et nymphes, ainsi que quelques adultes ont pu être observés, dans le feuillage. Pour l'instant pas de détection de miellat dans les vergers suivis.

## Evaluation du risque

La période actuelle correspond au développement larvaire et au début des pontes de deuxième génération en secteurs précoces. Le risque va augmenter en fonction des températures.



### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles. L'intervention est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

### Méthodes alternatives :

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

**Consultez la fiche « [Psylles du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Puceron mauve** (*Dysaphis pyri*)

#### Observations du réseau

Pas de pucerons observés sur les secteurs d'Arnac Pompadour, Vignols et Voutezac.

**Seuil indicatif de risque** : dès que ce puceron est présent.

## Evaluation du risque

Surveillez vos parcelles pour détecter les foyers.



**Jeune foyer de pucerons mauves**  
(Crédit Photo : FREDON NA)



### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

**Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'observateur**

- **Phytopte du poirier** (*Phytoptus pyri*)

#### Observations du réseau

Quelques symptômes sont observés en parcelles de référence.

#### Éléments de biologie

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui reprend son activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3 (BBCH 55-56)). Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.



**Dégâts de phytoptes sur feuille**  
(Crédit Photo : A. BEZ – FREDON NA)



## Evaluation du risque

Risque en cours de la ponte jusqu'à la migration des larves (mars à juin)

### Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

### • Sensibilité au gel

Les seuils critiques de températures établis par espèces pour chaque stade végétatif font référence à la température à l'air libre lue au niveau du bouquet floral. Le tableau ci-après mentionne les températures susceptibles d'induire des dégâts. La présence d'eau sur la végétation avant le début du gel (pluie non ressuyée, dépôt de rosée en début de nuit) augmente la sensibilité au gel et le niveau de dégâts.

|                | <b>Stade B</b><br>Début de<br>Gonflement | <b>Stade C</b><br>Gonflement<br>Apparent | <b>Stade D</b><br>Apparition de<br>boutons floraux | <b>Stade E</b><br>Pétales visibles | <b>Stade F</b><br>Floraison | <b>Stades G-H</b><br>Chutes de<br>pétales | <b>Stade I</b><br>Nouaison |
|----------------|------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------|----------------------------|
| <b>Pommier</b> | -7°C                                     | -4°C                                     | -3,5°C                                             | -2°C                               | -1,8°C                      | -1,6°C                                    | -1,6°C                     |
| <b>Poirier</b> | -7°C                                     | -6°C                                     | -4,5°C                                             | -2,8°C                             | -1,6°C                      | -1,5°C                                    | -1°C                       |

(Source : Seuils critiques INRA – CTIFL) - Remarque : Les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

### • Période de floraison

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#).

Cliquer sur la fiche pratique « [Fiche vergers](#) » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs"

### • Auxiliaires

Consultez la fiche « [Les auxiliaires](#) » du Guide de l'Observateur

### • Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les liens ci-dessous :

- [Vers de terre & santé des agroécosystèmes](#)
- [Abeilles sauvages & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Flore des bords de champs & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Coléoptères & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Oiseaux & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Papillons & santé des agro-écosystèmes](#)

### Guide de l'Observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, .... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes** : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*